

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 10656
Numéro SIREN : 413 141 193
Nom ou dénomination : GLOBALIS MEDIA SYSTEMS

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2023 sous le numéro de dépôt 32053

6 B RUE AUGUSTE VITU

75015 PARIS

COMPTES ANNUELS

certifié conforme à l'original

Armel Fauveau
Armel Fauveau

Fulvine Hovart
Fulvine Hovart

NEOS CONSEILS ET EXPERTISES

98 ROUTE DE LA REINE

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

01.47.66.07.70

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	18 250	18 250		576	576-	100.00-	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	145 448	119 197	26 250	34 318	8 067-	23.51-	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	41 205		41 205	38 183	3 022	7.91		
Total II	204 902	137 447	67 455	73 077	5 622-	7.69-		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	1 021 510		1 021 510	704 282	317 228	45.04	
	Autres créances	134 705		134 705	126 040	8 665	6.87	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	45 003		45 003	200 078	155 075-	77.51-		
Disponibilités	497 193		497 193	1 141 675	644 482-	56.45-		
Charges constatées d'avance (3)	51 551		51 551	3 636	47 915	NS		
Total III	1 749 963		1 749 963	2 175 711	425 749-	19.57-		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 954 865	137 447	1 817 418	2 248 788	431 370-	19.18-		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 671 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 671	10 671		
	Réserves				
	Réserve légale	1 221	1 221		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	476 109	665 838	189 729-	28.49-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 580	160 271	157 691-	98.39-
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	490 581	838 001	347 420-	41.46-	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		35 000	35 000-	100.00-
	Total III		35 000	35 000-	100.00-
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants		32	32-	100.00-
	Emprunts et dettes financières diverses				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	694 578	532 761	161 817	30.37	
Dettes fiscales et sociales	632 259	801 993	169 735-	21.16-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		41 000	41 000-	100.00-	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 326 837	1 375 787	48 950-	3.56-
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 817 418	2 248 788	431 370-	19.18-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 1 326 837 1 375 787

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 819 388		4 819 388	4 777 758		41 631	0.87
Chiffre d'affaires NET	4 819 388		4 819 388	4 777 758		41 631	0.87
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			12 589	9 028		3 561	39.44
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			35 720	38 108		2 388	6.27
Autres produits			178	788		610	77.41
Total des Produits d'exploitation (I)			4 867 875	4 825 682		42 194	0.87
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 869 422	2 567 740		301 682	11.75
Impôts, taxes et versements assimilés			78 051	95 751		17 700	18.49
Salaires et traitements			1 333 533	1 347 093		13 559	1.01
Charges sociales			574 645	549 131		25 514	4.65
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 511	29 905		10 394	34.76
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				35 000		35 000	100.00
Autres charges				7 252		7 252	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			4 875 162	4 631 872		243 290	5.25
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			7 287	193 809		201 097	103.76
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022	12	Exercice N-1 31/12/2021	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 737		75		12 662	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			6 600		6 600-	100.00-
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	12 737		6 675		6 062	90.82
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 522		2 731		791	28.98
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 564		4 868		3 304-	67.88-
Total VI	5 086		7 599		2 513-	33.07-
2. Résultat financier (V-VI)	7 652		924-		8 575	928.35
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	364		192 886		192 521-	99.81-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47 308		872		46 436	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	47 308		872		46 436	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45 092		10 792		34 300	317.81
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	45 092		10 792		34 300	317.81
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 216		9 920-		12 136	122.33
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			22 694		22 694-	100.00-
Total des produits (I+III+V+VII)	4 927 920		4 833 229		94 692	1.96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 925 340		4 672 957		252 383	5.40
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 580		160 271		157 691-	98.39-

* V compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	TOTAL	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	18 250		
Installations générales agencements aménagements divers		77 496		
Matériel de transport		4 059		
Matériel de bureau et Informatique, Mobilier		82 351		10 868
	TOTAL	163 906		10 868
Prêts, autres immobilisations financières		38 183		3 022
	TOTAL	38 183		3 022
	TOTAL GENERAL	220 338		13 890

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			18 250	18 250
Installations générales agencements aménagements divers				77 496	77 496
Matériel de transport			4 059		
Matériel de bureau et Informatique, Mobilier			25 267	67 952	67 952
	TOTAL		29 326	145 448	145 448
Prêts, autres immobilisations financières				41 205	41 205
	TOTAL			41 205	41 205
	TOTAL GENERAL		29 326	204 902	204 902

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	17 674	576	18 250
Installations générales agencements aménagements divers		61 614	6 438	68 052
Matériel de transport		3 804	255	
Matériel de bureau et Informatique, Mobilier		64 170	12 242	51 146
	TOTAL	129 588	18 935	119 197
	TOTAL GENERAL	147 262	19 511	137 447

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	576			
Instal.générales agenc.aménag.divers		6 438			
Matériel de transport		255			
Matériel de bureau informatique mobilier		12 242			
	TOTAL	18 935			
	TOTAL GENERAL	19 511			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	35 000		35 000		
TOTAL	35 000		35 000		
TOTAL GENERAL	35 000		35 000		
Dont dotations et reprises d'exploitation			35 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	41 205	0	41 205
Autres créances clients	1 021 510	1 021 510	
Impôts sur les bénéfices	21 736	21 736	
Taxe sur la valeur ajoutée	105 960	105 960	
Divers état et autres collectivités publiques	609	609	
Débiteurs divers	6 400	6 400	
Charges constatées d'avance	51 551	51 551	
TOTAL	1 248 971	1 207 766	41 205

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	694 578	694 578		
Personnel et comptes rattachés	68 816	68 816		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	293 235	293 235		
Taxe sur la valeur ajoutée	266 321	266 321		
Autres impôts taxes et assimilés	3 887	3 887		
TOTAL	1 326 837	1 326 837		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	15.2449	700			700

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	609
Total	609

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 227
Dettes fiscales et sociales	227 988
Total	293 215

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	51 551
Total	51 551

GLOBALIS MEDIA SYSTEMS
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 671,43 euros
Siège social : 6 bis, rue Auguste Vitu
75015 PARIS
413141193 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le 7 juin ,

A 10 h 00,

Les associés de la société GLOBALIS MEDIA SYSTEMS, société à responsabilité limitée au capital de 10 671,43 euros, divisé en 700 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 6 bis, rue Auguste Vitu 75015 PARIS, sur convocation faite par la gérance.

Chaque associé a été convoqué par lettre recommandée adressée le 30 mai 2023.

Sont présents :

Monsieur Arnel FAUVEAU, titulaire de 349 parts sociales en pleine propriété,

Monsieur Frédéric HOVART, titulaire de 349 parts sociales en pleine propriété,

Sont représentés :

Madame Bénédicte FAUVEAU, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété,

Monsieur Michel HOVART, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété,

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 700 parts, soit plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric HOVART, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les récépissés postaux,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 2 580 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 580 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	476 109 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	478 689 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 478 689 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
160 000 euros, soit 228,57 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
160 000 euros, soit 228,57 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
350 000 euros, soit 500,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 350 000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et les associés ou leurs mandataires.

Armel FAUVEAU
Gérant

Frédéric HOVART
Gérant

Armel FAUVEAU

Frédéric HOVART